**Délibération portant autorisation du Maire à ester en justice dans le cadre des élections professionnelles**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que **le renouvellement/la création** du Comité Social Territorial interviendra le 8 décembre 2022.

Dans le cadre des opérations électorales et selon les dispositions de l’article L.2122-22, 16° du Code général des collectivités territoriales, il est demandé aux membres du Conseil Municipal d’autoriser le Maire à représenter le Conseil Municipal pour tout litige relatif aux élections professionnelles et à faire appel à un avocat en cas de besoin.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par … voix contre, ... voix pour et ... abstentions, un avis ………….est émis,

**DECIDE**

**Article 1er** : D’autoriser le Maire à représenter le Conseil Municipal pour tout litige relatif aux élections professionnelles et à faire appel à un avocat en cas de besoin.

**Article 2** : D’autoriser le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à l’exécution de cette décision.

Fait à .................................................

Le ........................................................

Prénom, nom et qualité du signataire